

POLITIQUE DE QUALITÉ

Les valeurs de l'entreprise sont :

- **EXPÉRIENCE** : comprise comme un ensemble de connaissances acquises mais aussi comme un terrain d'exploration pour de nouvelles découvertes, l'expérience est l'une des valeurs fondamentales de notre travail.
- **QUALITÉ** : la satisfaction du client nous pousse à rechercher en permanence les normes de qualité les plus élevées, tant pour nos produits que pour nos relations commerciales et administratives.
- **INNOVATION/OPPORTUNITÉS** : le monde du travail évolue et nous avec lui. Technologies de pointe, marchés internationaux, matériaux techniques, nouveaux projets ne sont que quelques-uns des objectifs de l'entreprise pour rester compétitive sur un marché en constante évolution.
- **RESSOURCES HUMAINES** : l'entreprise est composée de personnes, chacune précieuse pour son rôle. Une petite entreprise comme la nôtre exige un soin particulier et la recherche de personnel qualifié et engagé, capable de croître avec et au sein de l'entreprise.
- **PARTIES PRENANTES** : l'entreprise est toujours prête à écouter les besoins et attentes de ses parties prenantes, en veillant à leur satisfaction dans toutes ses dimensions.
- **ENVIRONNEMENT** : nous prêtons attention à nos processus de production pour satisfaire à la fois nos clients et nos parties prenantes, en tenant compte des aspects et impacts environnementaux, notamment en matière de gestion des ressources, de préservation de l'environnement et de changement climatique.

La Direction a décidé d'adopter et de maintenir un Système de Management de la Qualité conforme à la norme UNI EN ISO 9001 : 2015 afin de garantir :

- Une structure organisationnelle flexible, efficace et efficiente ;
- Le respect des exigences légales et réglementaires ;
- La sensibilisation et l'implication continue de tous les acteurs contribuant à la réalisation des produits, qu'ils soient employés internes ou collaborateurs externes ;
- L'amélioration continue des processus de l'entreprise et de la gestion des ressources, avec une attention particulière aux innovations technologiques du secteur et aux aspects environnementaux pertinents.

La Direction s'engage également à :

- Définir, en collaboration avec les autres départements, des indicateurs de performance pour les différents processus de l'entreprise ;
- Garantir un engagement maximal et allouer les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, tout en prenant en compte les aspects environnementaux ;
- Conférer au responsable qualité l'autorité et les responsabilités nécessaires pour assurer et vérifier l'application et l'amélioration continue du système de management de la qualité.

La direction s'engage à gérer et à superviser le SMQ conformément à la réglementation en vigueur, en adoptant une approche basée sur la gestion des risques.

L'entreprise ATLANTIC MAN. a identifié les processus nécessaires au système de management de la qualité ainsi que les indicateurs mesurables pour favoriser l'amélioration. Elle a réalisé une analyse des risques et

des opportunités liés à son contexte et à ses objectifs, et a identifié les parties prenantes pertinentes ainsi que leurs attentes, qu'elle analyse de manière systématique.

À l'occasion de la revue périodique et sur la base des données collectées sur les différents processus de l'entreprise, la Direction émet un document définissant :

- a) Les orientations stratégiques pour chaque secteur de l'entreprise, les responsabilités associées et les délais de mise en œuvre ;
- b) Les objectifs de qualité et les indicateurs permettant de mesurer leur atteinte, ou la révision de ceux déjà définis ;
- c) Les décisions relatives à l'adéquation des ressources (humaines, matérielles, technologiques, etc.).

Ce document est révisé annuellement, diffusé à tout le personnel, et constitue le fil conducteur de l'entreprise dans sa démarche d'amélioration continue, visant à corriger les écarts identifiés et à saisir les nouvelles opportunités.

La communication et l'information sont essentielles pour impliquer tous les collaborateurs et les autres parties prenantes afin qu'ils soient conscients de l'importance de la réalisation des objectifs de l'entreprise, en ligne avec les politiques définies.

Les politiques sont communiquées à l'ensemble du personnel par affichage dans les lieux de travail, lors de réunions plénières, de formations spécifiques ou par le biais de communications internes. L'objectif est de tenir tous les collaborateurs informés des actions d'amélioration et des nouveaux objectifs de l'entreprise. Ces documents deviennent ainsi les outils qui guident l'entreprise dans sa démarche d'amélioration continue, visant à corriger les écarts identifiés et à saisir les nouvelles opportunités.

Reggio Emilia, 26/07/2024

La Direction